

Formation droit social adapté aux EI

Objectifs

Cette formation vise d'abord à professionnaliser les pratiques professionnelles des entreprises d'insertion en :

- exposant les **principales règles applicables aux relations individuelles et collectives de travail** (formation, exécution, fin des CDD et CDD d'insertion – CDDi ; IRP...) ainsi que certaines **obligations incombant à l'employeur** (hygiène, sécurité, non discrimination...).
- dressant un tableau des diverses **sources du droit du travail encadrant leur activité quotidienne** ;
- donnant les **clés d'appréhension d'un problème juridique** (savoir rechercher une réponse et savoir l'interpréter).

A l'issue de la formation, le stagiaire :

- maîtrisera les fondamentaux du droit du travail ;
- saura se repérer dans un environnement juridique particulièrement riche ;
- Analysera efficacement une difficulté rencontrée et développera les bons réflexes lui permettant de les appréhender

Programme

Module 1 : Immersion dans le droit du travail applicable à l'EI

- **Distinguer et savoir interpréter les sources du droit du travail** : loi, convention collective, accord d'entreprise, contrat, usages, circulaires, rescrit social...
- **Savoir combiner application du droit commun et règles particulières applicables à l'EI** (règles issues du champ de l'IAE)
- **Identifier les acteurs extérieurs à l'Ei et leur rôle** : Inspection du travail, URSSAF, Conseil des prud'hommes, Médecin du travail.
- Connaître les acteurs internes à l'Ei et leurs missions : IRP, Délégué du personnel, Comité d'entreprise, CHSCT

Module 2 : La formation du contrat de travail

- **Identifier son besoin et choisir son contrat de travail (présentation générale)** : CDI, CDD, CDDi, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, contrats aidés...
- **Conclure un contrat de travail** : conditions de fond/de forme, période d'essai, rémunération, durée du contrat...
- **Définir et maîtriser le temps de travail** : durée du travail, modulation, heures supplémentaires, temps partiel, travail de nuit et jours fériés...
- Conclure un CDDi : règles particulières applicables au CDDi.

Module 3 – l'exécution du contrat de travail

- **Modifier le contrat de travail** : modification d'un élément essentiel/des conditions du travail, conséquences du refus...
- **Suspendre le contrat de travail** : cas de suspension, indemnités, obligations de l'employeur/du salarié.

- Mettre son salarié à disposition d'une autre structure.
- **Réagir face à un incident** : accident du travail, absence, inaptitude...
- - Mettre en œuvre un CDDi : règles particulières applicables au CDDi.

Module 4 – la fin du contrat de travail

- **Maîtriser la suite à donner au contrat de travail arrivé à son terme** : indemnités, renouvellement du CDD et du CDDi...
- Rompre le contrat de travail par anticipation : rupture conventionnelle, démission, résiliation judiciaire, licenciement, prise d'acte de rupture...

Module 5 – obligations diverses et responsabilités de l'employeur

- **Assurer l'hygiène et la sécurité des salariés et protéger leur santé** : prévention des risques professionnels, responsabilité civile et pénale, faute inexcusable...
- Savoir reconnaître la discrimination, le travail dissimulé et le harcèlement pour mieux identifier les limites de l'exercice de son autorité : discrimination à l'embauche/lors de l'exécution des missions, harcèlement moral...

Méthodes pédagogiques :

- Animation orale – Présentation sur support Powerpoint
- Dossier remis au stagiaire
- Etude de cas concrets
- Questions-réponses avec les stagiaires

Durée

2 journées– 14 heures

Dates

A définir

Public

Chargés de l'administration-RH
Chargés de l'encadrement des salariés en parcours d'insertion.
Dirigeants d'EI / porteurs de projet

Formateur

Elise Bouyer, Responsable juridique de la fédération des entreprises d'insertion, Déléguée régionale – fédération Pays de la Loire (depuis 2008).